



PROGRAMME FORMATION INITIATION AU MICROBLADING

24 HEURES / 3 JOURS

HORAIRES D'UNE JOURNÉE DE FORMATION 9H00 - 13H00 / 14H00 - 18H00

OBJECTIFS

- Acquisition de la partie théorique du microblading
- Acquisition des éléments pratique pour la réalisation du microblading et microshading
- Maîtrise des différentes techniques manuel les de microblading et microblading shading, pour une mise en application sur sa clientèle

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Livret de cours
- Animation PowerPoint sur écran
- Travail sur modèles réels qui seront mis à disposition du stagiaire par le centre de formation.
- Démonstration en direct des techniques enseignées par les formatrices
- Consommables à disposition.
- Évaluation des connaissances acquises par contrôle de la technique sur modèles réels.
- Analyse et restitution à l'élève de la fiche d'évaluation individuelle complétée le jour de la formation par les formatrices
- Evaluation par QCM de la partie théorique

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public professionnel ou non du secteur de la beauté formation hygiène et salubrité obligatoire
FORMATION ACCESSIBLE AUX PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

VOS FORMATRICES

Rachel NUSSBAUM et Beka Dermo professionnelles expérimentées aux techniques
du maquillage permanent



FORMATION INITIATION AU MICROBLADING 1ER JOUR / MATIN

OBJECTIFS

Partie théorique

La base théorique du Microblading

9h00 à 9h30 Accueil des élèves, présentation des participants et des formatrices

9h30 à 13h00 La base théorique du Microblading

- Historique du microblading
- Normes d'hygiène
- Normes de sécurité et obligation pour l'exercice de l'activité
- Contre- indications
- Morphologie des visages
- Structure de la peau
- Les différents types de peaux
- Présentation des outils de mesures
- Mise en place du sourcil mesures et application
- Précautions et préparation avant pigmentation
- Soins post pigmentation
- Choix des aiguilles et présentation des différents stylets de microblading
- Colorimétrie pour faire son choix de pigments
- Faire le bon choix des aiguilles

13H00 À 14H00 PAUSE DÉJEUNER



FORMATION INITIATION AU MICROBLADING 1ER JOUR / APRES-MIDI

OBJECTIFS

Partie théorique

Apprentissage sur papier et peau artificielle

Maîtrise de la construction d'un sourcil, maîtrise du schéma enseigné

Maîtrise du piquage et de la profondeur

☐ 14h00 à 15h30 Partie théorique du dessin sur papier

- Apprentissage du dessin et de la construction du sourcil
- Apprentissage de la construction d'un sourcil étape par étape sur papier
- Apprentissage sur papier du schéma donné
- Mise en place des poils sur papier dessin

☐ 15h30 à 17h30 Partie pratique sur peau artificielle

- Mise en place des sourcils sur visage artificiel
- Apprentissage du piquage
- Réalisation complète des sourcils sur visage artificiel

☐ 17h30 à 18h00 Bilan de la journée

- Echanges questions / réponses



FORMATION INITIATION AU MICROBLADING 2E JOUR / MATIN

OBJECTIFS

Rappel théorique

Consolidation des acquis de la veille pour une maîtrise complète
du piquage et de la réalisation des sourcils sur peau artificielle

- 9h00 à 9h15 Accueil des élèves
- 9h15 à 10h00 Vérification des acquis
 - QCM sur les bases théoriques de la veille
- 10h00 à 13h00 Démonstration des règles d'hygiène sur le poste de travail
 - Préparation du poste de travail
 - Accueil de la cliente : obligation envers votre client, explication de la prestation, diagnostic
 - Démonstration live sur modèle par les formatrices
- 13h00 à 14h00 PAUSE DÉJEUNER



FORMATION INITIATION AU MICROBLADING 2E JOUR / APRES-MIDI

OBJECTIFS

Partie pratique

Maîtrise de la construction d'un sourcil

Maîtrise du schéma enseigné, maîtrise du piquage et de la profondeur

14h00 à 17h30 Travail sur peau artificielle

- Mise en place du poste de travail
- Dessin de la forme sur visage artificiel
- Réalisation du schéma sur la zone dessinée
- Vérification par la formatrice de la bonne maîtrise de la technique jusqu'à la fin de l'opération

17h30 à 18h00 Bilan de de la journée

- Echanges questions / réponses



FORMATION INITIATION AU MICROBLADING 3E JOUR / MATIN

OBJECTIFS

Partie pratique

Réalisation complète de la prestation sur modèle réel

9h00 à 9h15 Accueil des élèves

9h15 à 10h00 Vérification des acquis

- QCM : Rappel des mesures pour la création du sourcil
- QCM : Rappel de l'utilisation des outils de mesures
- QCM : Rappel des mesures d'hygiènes
- Préparation du poste de travail

10h00 à 13h00 Pratique sur modèle réel

- Accueil du modèle
- Installation du modèle
- Évaluation des besoin du modèle
- Réalisation du design des sourcils
- Choix des pigments et préparation
- Réalisation de la prestation de microblading sur le modèle
- Vérification par la formatrice de la bonne maîtrise de la technique jusqu' à la fin de l'opération

13H00 À 14H00 PAUSE DÉJEUNER



FORMATION INITIATION AU MICROBLADING 3E JOUR / APRES-MIDI

OBJECTIFS

Partie pratique

Réalisation complète de la prestation sur modèle réel

14h00 à 17h30 Pratique sur modèle

- Mise en place du poste de travail
- Accueil du modèle
- Installation du modèle
- Évaluation des besoins du modèle
- Réalisation du design des sourcils
- Choix et préparation des pigments
- Réalisation de la prestation de microblading sur le modèle
- Vérification par la formatrice de la bonne maîtrise de la technique jusqu' à la fin de l'opération

17h30 à 18h00 Bilan de la formation

- Echanges questions / réponses
- Table ronde : analyse et restitution à l'élève de la fiche d'évaluation individuelle qui a été complétée chaque jour de la formation par les formatrices.
- Bilan individuel : échanges avec l'élève sur les acquis, les actions correctives à mettre en œuvre sur les points en cours d'acquisition
- Remise de l'attestation de suivi de stage
- Remise du diplôme



PROGRAMME FORMATION INITIATION AU MICROBLADING

SANCTION DE LA FORMATION

EN APPLICATION DE L'ARTICLE L6353-1 DU CODE DU TRAVAIL,

Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION :

Feuille d'émargement signée par le stagiaire et la formateur par demi-journée de formation.

RÉFÉRENCES DES PERSONNES CHARGÉES DE LA FORMATION

FORMATEURS EN MAQUILLAGE PERMANENT :

Rachel NUSSBAUM et Sarah BERBEKA

Code de certification de l'organisme de formation prestataire de formation enregistré sous le numéro 42 68 0255168 auprès du préfet de région d'Alsace

Code de certification QUALIOP1 RNCQ-AC-V1-2019

Certification obligatoire en application de l'article L 6316-1 du Code du Travail

TARIF : 1990,00 €

PRISE EN CHARGE POSSIBLE SUR DEMANDE
ACOMPTE DE 30% DEMANDÉ À LA RÉSERVATION
SOLDE LE JOUR DE LA FORMATION

